INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.090)
Ville de Bruxelles

Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles ☏ 02/279.58.40 *FAX* 02/279.58.49

Enseignement de promotion sociale de régime 1

Enseignement supérieur économique de type court

SECTION **INFORMATIQUE**

Fonctionnement de l'épreuve intégrée 2009 - 2010

1 ▸ ORGANISATION DE L'EPREUVE :

L'épreuve est organisée en conformité avec le « ***Règlement d'ordre intérieur des Épreuves Intégrées*** ».

2 ▸ CONTENU DE L'EPREUVE :

L'étudiant(e) prépare individuellement une application informatique à présenter devant le jury de l'épreuve. Il s'agira d'une application informatique concrète ramenée aux réalités de l'enseignement. Les étudiant(e)s sont invité(e)s à proposer des sujets personnels (voir la section : ***6 ▸ CALENDRIER***). Les sujets sont soumis à l'acceptation du jury lors de la première séance de préparation collective. Aucun changement de sujet ne peut intervenir par la suite.

3 ▸ ETAPES DE L'EPREUVE :

a. L'étudiant(e) s'inscrit à l'UF « Epreuve intégrée » en temps voulu auprès du secrétariat et accomplit ensuite le travail demandé (voir : ***6 ▸ CALENDRIER***).

b. Des séances de préparation collective sont organisées par le titulaire de l'UF « Epreuve intégrée » (voir : ***6 ▸ CALENDRIER***), auxquelles participent les membres internes du jury (Collège des Études) et obligatoirement tou(te)s les étudiant(e)s. Afin que le jury puisse procéder à une évaluation continue des étudiant(e)s, il est impératif que chaque étudiant(e) présente, sous une forme professionnellement pertinente, les progrès accomplis dans son travail, lors de chaque séance de préparation collective. La moindre absence à l'une de ces séances doit être dûment justifiée par écrit auprès de la direction de l'INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES.

c. Des échanges ont lieu entre chaque étudiant(e) et les membres internes du jury, par envoi de messages sur le groupe de l'étudiant(e), ou sur rendez-vous, afin d'assurer le suivi individualisé de son projet (voir : ***6 ▸ CALENDRIER***).

d. L'étudiant(e) remet 1 dossier imprimé complet (dossier de spécification et d'analyse + manuel d'utilisateur + code source) et 7 dossiers sous forme électronique au secrétariat de l'ICC, à la date annoncée aux valves. Le titulaire de l'UF « Epreuve intégrée » se charge de la distribution auprès des membres du jury.

e. L'étudiant(e) qui satisfait aux conditions requises, et notamment à celles énoncées aux points b. et d. ci-dessus, est autorisé à présenter et à défendre son épreuve intégrée à la date annoncée aux valves. Les présentations et défenses sont publiques.

4 ▸ CRITERES D'EVALUATION :

L'évaluation de l'étudiant(e) se fera entre autres en prenant en compte les critères suivants :

- qualité de la recherche documentaire et indication des sources utilisées
- cohérence et qualité des options prises dans l'analyse
- maîtrise de la conception, du développement, de la programmation (méthode, structure logique, stabilité, respect des standards, lisibilité et commentaires)
- niveau d'avancement de la réalisation
- justification des options méthodologiques choisies
- qualité de la rédaction (conception, langue française, orthographe) et de la présentation publique (professionnelle, condensée et efficace)

5 ▸ TITULAIRE DE L'UF « EPREUVE INTEGREE » :

Jacques Piret
ICC.INFO.EI*@gmail.com*

6 ▸ CALENDRIER :

A l'issue des inscriptions :

Chaque étudiant(e) fait parvenir à ICC.INFO.EI@gmail.com une adresse e-mail personnelle, accompagnée du libellé exact de son nom, afin d'être invité(e) dans son groupe.

Pour chaque étudiant(e), un Groupe Google est créé, nommé :

ICC-INFO-EI-2010-*Nom_Etudiant(e)*

Y sont invités l'étudiant(e), ainsi que les membres internes du jury, qui sont appelés à participer aux séances de préparation collective.

En octobre 2009 :

Chaque étudiant(e) détermine un sujet personnel et prépare un « synopsis » de son projet. Un synopsis est un résumé du projet qui en décrit les grandes lignes et qui permet de se faire une idée globale du thème et de son utilité économique et/ou organisationnelle. Son but est de présenter le projet aux [*clients / utilisateurs futurs*] / membres du jury. Un synopsis est un texte court d'une demi-page. Ce texte doit se borner à esquisser les principales fonctions du projet sans entrer dans les détails et ne doit pas comporter d'explications. Par contre, il peut, en une ou deux phrases, mettre l'accent sur sa(ses) spécificité(s). Il doit être rédigé au présent de l'indicatif, dans un style simple.

Lundi 09/11/2009 :

Chaque étudiant(e) transfère le fichier de son « synopsis » à son groupe.

En novembre et début décembre 2009 :

Des échanges ont lieu entre chaque étudiant(e) et les membres internes du jury, par envoi de messages sur le groupe de l'étudiant(e), afin de préciser les spécifications de son projet.

Jeudi 10/12/2009 :

Chaque étudiant(e) transfère le(s) fichier(s) de son projet à son groupe, afin que les membres internes du jury puissent prendre connaissance de la dernière mise à jour.

Mardi 15/12/2009 à 17 h 40 :

Séance de préparation collective (Présence obligatoire !).
Pour chaque étudiant(e) : validation des spécifications de son projet et première discussion des choix au niveau de l'analyse.

Jeudi 18/03/2010 :

Chaque étudiant(e) transfère les fichiers de son projet à son groupe, afin que les membres internes du jury puissent prendre connaissance de la dernière mise à jour.

Mercredi 24/03/2010 à 17 h 40 :

Séance de préparation collective (Présence obligatoire !).
Pour chaque étudiant(e) : discussion de l'analyse de son projet.

Jeudi 24/06/2010 :

Chaque étudiant(e) transfère les fichiers de son projet à son groupe, afin que les membres internes du jury puissent prendre connaissance de la dernière mise à jour.

Lundi 28/06/2010 à 17 h 40 :

Séance de préparation collective (Présence obligatoire !).
Pour chaque étudiant(e) : validation de l'analyse de son projet et discussion des choix au niveau du développement.

Pendant l'été 2010 :

Chaque étudiant(e) développe son projet et prépare son dossier imprimé complet et ses sept dossiers sous forme électronique.

Début octobre 2010 :

Chaque étudiant(e) remet son dossier imprimé complet et ses sept dossiers sous forme électronique au secrétariat de l'ICC.

Fin octobre 2010 :

Présentations publiques des épreuves intégrées.

7 ▸ CONSIGNES RELATIVES AU CONTENU DU DOSSIER COMPLET :

1. Page de garde du dossier complet : conforme au modèle officiel, distribué par ailleurs ;

2. Table des matières générale : complète et standardisée (toutes les sections et toutes les pages doivent être identifiées) ;

3. Dossier de spécification : énoncé du projet clair et précis, avec toutes les définitions nécessaires pour un lecteur non informé ; présentation de l'application et de ses limites, dans son contexte d'activité, et des règles (lois, usages) dont l'application est tributaire ; enquête soigneusement menée pour faire coller davantage le projet à la réalité ; recherche des logiciels qui existent déjà sur le marché et exposé des avantages du projet par rapport à ceux-ci ; examen des possibilités d'intégration éventuelle de composants ; indication des sources utilisées (quel qu'en soit le type) ;

4. Dossier d'analyse : Précision de la (des) méthode(s) d'analyse choisie(s) (classique et/ou orientée objet, répondant à quel formalisme) et justification du choix ; présentation des documents, tables et diagrammes en conséquence du choix (diagramme de contexte, DFD, DT, SEM/STT, STD, PAT, diagrammes de classes, de cas d'utilisation, d'objets, etc.), et mention des outils utilisés pour les réaliser ; présentation et justification de la structure de la base de données construite pour l'application (choix des clés primaires du point de vue de leur unicité, de leur non-nullité, de leur invariance au cours du temps, normalisation des données, contraintes au sens relationnel, ERD, etc.) ; élaboration d'un dictionnaire de données standardisé ;

5. Manuel d'utilisateur : mention de la configuration matérielle et logicielle requise ; description des étapes d'installation, de démarrage et d'utilisation de l'application ; impressions d'écran ;

6. Dossier de développement : mention des produits de développement et des langages utilisés ; plan de programmation (structure logique, inventaire des modules et des fonctions développées avec leurs rôles, enchaînements) ; code source complet ; commentaires ; mention des standards respectés ; étapes de test de l'application.